

**ANNEXE IV**

**REGLEMENT D'EXAMEN**

**REGLEMENT D'EXAMEN**

<b>Baccalauréat Professionnel Artisanat et métiers d'art option arts de la pierre</b>			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public	Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, CNED, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles	Candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité *			
<b>Epreuves</b>	<b>Unités</b>	<b>Coef</b>	<b>Forme</b>	<b>Durée</b>	<b>Forme</b>	<b>Durée</b>	<b>Forme</b>	<b>Durée</b>
<b>E.1 Epreuve Scientifique et Technique Coef.5</b> Sous-épreuve A1 : Etude d'un ouvrage et d'un système de fabrication	U.11	2,5	écrite	4h	écrite	4h	écrite	4h
Sous-épreuve B1 : Mathématiques et sciences physiques	U.12	2	écrite	2h	écrite	2h	écrite	2h
Sous-épreuve C1 : Travaux pratiques de sciences physiques	U.13	0,5	pratique	45 min	pratique	45 min	pratique	45 min
<b>E.2 Epreuve technologique Coef. 3</b> Sous-épreuve A2 : Préparation d'une fabrication en atelier et de chantier ou pose et installation d'un assemblage	U.21	1,5	écrite	3h	écrite	3h	CCF	
Sous-épreuve B2 : Art et technique analyse formelle et architecturale	U.22	1,5	écrite	2h	écrite	2h	CCF	
<b>E.3 Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel Coef. 8</b> Sous-épreuve A3 : Evaluation de la formation en milieu professionnel	U.31	2	CCF		orale	20 min	CCF	
Sous-épreuve B3 : Fabrication et pose d'un ouvrage	U.32	3	CCF		écrite	16h	CCF	
Sous-épreuve C3 : Projet d'art appliqué	U.33	2	CCF		écrite	4h	CCF	
Sous-épreuve D3 : Economie et gestion	U.34	1	CCF		orale	20 min	CCF	
<b>E.4 Epreuve de langue Vivante Coef. 2</b>	U.4	2	écrite	2h	écrite	2h	CCF	
<b>E.5 Epreuve de français - Histoire géographie Coef. 5</b> Sous-épreuve A5 : Français	U.51	3	écrite	2h30	écrite	2h30	CCF	
Sous-épreuve B5 : Histoire Géographie	U.52	2	écrite	2h	écrite	2h	CCF	
<b>E.6 Epreuve d'éducation artistique-Arts Appliqués Coef. 1</b>	U.6	1	CCF		écrite	3h	CCF	
<b>E.7 Epreuve d'éducation physique et sportive Coef. 1</b>	U.7	1	CCF		pratique		CCF	
<b>Epreuves facultatives (1)</b>								
- Langue vivante	UF1		orale	20 min	orale	20 min	orale	20 min
- Hygiène, Prévention, secourisme	UF2		écrite	2h	écrite	2h	écrite	2h

N.B. : CCF Contrôle en Cours de Formation ; La description, la durée et le coefficient des différentes situations d'évaluation figurent dans l'annexe V, définition des épreuves.

\* Pour ces candidats, l'épreuve E 1 doit être obligatoirement passée sous forme ponctuelle.

(1) Les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.